

Le compte rendu de la réunion du 13 septembre 2022 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Permis de construire 10 bis rue des mouettes

Un permis de construire rue des Mouettes a été déposé le 22/06 (Maison individuelle), il a reçu un avis défavorable le 27/07 car ne respectant pas l'implantation par rapport aux limites séparatives.

Un nouveau permis de construire a été accordé. Rien à signaler sinon une analyse des arbres erronée et une erreur sur l'adresse, Bd Albert 1^{er} au lieu de rue des mouettes.

SPCNE va faire une demande de recours amiable pour demander des explications à la Mairie.

2. Construction immeuble le PANORAMA - 79 Bd Albert 1^{er}

Le blockhaus est détruit mais il reste les galeries dont certaines résistent, la destruction provoque énormément de poussière, de bruit, elles se situent en fond de parcelle non loin de l'immeuble voisin et font craindre des fissures sur la construction de celui-ci mais aussi des risques pour les arbres restants.

3. Construction d'immeuble Etik, rue du Commandant Gâté : problèmes sur l'assèchement du terrain
Cet été, alors que la ville était en alerte sécheresse, SPCNE a assisté les riverains autour de la rue du Commandant Gâté, en colère devant l'eau coulant sans restriction sur les constructions du collectif Ethik.

Les riverains ont constaté l'assèchement de leurs puits, et craignent pour l'état leur maison. Suite à leur pétition, Ils ont été contactés par Mr Malhaire, responsable de l'assainissement à La Carene qui les a informés de la réalisation d'une nouvelle expertise, conseillés de se renseigner auprès de leur assurance conseil juridique. Il assure du suivi des opérations et dit que l'eau devrait revenir dans les puits.

La nouvelle expertise a donné les mêmes résultats que la première, l'hydrologue a rencontré les riverains pour les informer et a confié un exemplaire du rapport à une riveraine adhérente de la SPCNE.

SPCNE va toutefois écrire à la Mairie pour demander le résultat de la première expertise

SPCNE dit qu'il est encore temps pour les riverains de demander une assignation en référé au Tribunal Administratif afin de désigner un expert chargé d'établir l'état des maisons avoisinantes.

4. Constructions ilot SALENGRO

Deux ateliers ont été proposés aux habitants en mars 2022 pour travailler sur les usages et les ambiances du futur espace paysager de 7 à 8 m de largeur sur une centaine de mètres de long. Deux permanences se sont déroulées en septembre pour présenter les 3 scénarios. Les projets ont été réalisés par des architectes paysagers en s'appuyant sur les souhaits des habitants. Les 3 projets sont très proches avec des espaces plantés, des cheminements plus ou moins directs et des espaces de rencontre bien définis ou pas.

5. **Permis de construire 60 rue du Commandant Cousteau**

2 permis ont été déposés à 3 mois d'intervalle, le premier a reçu un refus tacite, faute de pièces manquantes, le second, déposé en avril 2022 n'a toujours pas été accordé.

6. **Constructions 66 route de la Courance**

Les travaux n'ont pas commencé. Les riverains sont informés qu'une expertise de leur bien sera faite par un expert désigné par la Tribunal Administratif. L'expertise ne concerne que l'aspect extérieur des maisons, on peut leur conseiller de demander la présence d'un autre expert de leur assurance personnelle lors de la visite.

7. **Mise à jour simplifiée n°3 du PLUi**

La concertation sur cette révision s'est terminée le 16/09/2022, SPCNE a déposé sa contribution dans le registre de concertation de la Carene le 05/09/2022, avec copies au Président de la Carene et au Préfet.

Nous constatons que la procédure de simplification n°3 n'est pas terminée alors qu'elle devrait l'être. Cela signifierait que les bâtiments classés 3 étoiles ne seraient pas déclassés en 2 étoiles et que les contraintes liées aux nouvelles constructions ou extensions demeurent.

SPCNE va demander à la Carene le bilan de la concertation et la date de la décision officielle d'abandon.

8. **Concertation vélo et marche :**

Reçu de l'Agglo-Carene le 28/09/2022 un mail nous donnant les informations concernant la concertation « mobilités » de la ville de Saint-Nazaire. Possibilité de participer à un sondage du 26/09 au 18/10/ 2022 ou de se porter volontaire pour participer au comité citoyen composé de 40 participant.es. Le Comité citoyen se réunira à 5 reprises entre fin 2022 et début 2023. À partir d'un diagnostic, il émettra des préconisations pour favoriser l'usage du vélo et de la marche à Saint-Nazaire. SPCNE n'a pas souhaité participer à cette concertation.

9. **Conseil de développement :**

Reçu, le 06/10/2022, le programme des événements pour les « 20 ans » du Conseil de développement. Première visite le 15/10/2022 « la digue de Méan et présentation du risque de submersion marine ». SPCNE est inscrite.

10. **Courrier :**

Reçu, par mail puis par courrier le 06/10/2022, de la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire, une invitation à la **Commission de suivi de site « Airbus Saint Nazaire »** le mercredi 9/11/2022 à 15h à la sous-préfecture, accompagnée de la Liste des Membres de la Commission de Suivi, et enfin de l'Arrêté préfectoral modificatif de la « CSS de la Société Airbus Atlantic » à Saint-Nazaire daté du 27 sept.2022.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 8 novembre 2022 à 18h, salle 5 de la Maison des Associations

Fait à Saint-Nazaire, le 11 octobre 2022

Le Président de la SPCNE